ANDRÉ LE NÔTRE ET LES JARDINS FRANÇAIS DU XVII° SIÈCLE

PAR

AURÉLIA ROSTAING

diplômée d'études supérieures

INTRODUCTION

Le silence des sources habituelles de l'histoire de l'art et la disparition des papiers d'André Le Nôtre ne permettent guère de bien connaître le personnage, de retracer la genèse de son œuvre ou d'analyser les principes théoriques de son style. La place qu'il occupe dans l'histoire des jardins repose sur une œuvre fortement modifiée par le temps et sur une réputation, consacrée de son vivant, de novateur sans précédent. Ces circonstances imposent une réflexion sur les sources, où il s'agit de faire la part des disparitions et de mesurer les inconvénients propres à l'histoire d'un art subordonné à l'architecture. On perd la trace des archives de Le Nôtre après le séjour (1721-1725) du Suédois Carl Hårleman dans l'atelier de Claude Desgots, petit-neveu de Le Nôtre, qui avait partagé les papiers avec un autre parent, Armand-Claude Mollet. Afin de mieux apprécier, malgré ces lacunes, l'originalité du « bonhomme » et de l'œuvre, il est indispensable de commencer par étudier plus largement les jardins français, encore mal connus, du XVII^e siècle.

SOURCES

Les principales sources consultées sont les actes du Minutier central des notaires de Paris (Archives nationales) et ceux des notaires de Versailles (Archives départementales des Yvelines), les sous-séries Z^{1J} et O¹ des Archives nationales, les papiers de Colbert conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, la série topographique du département des estampes, les papiers Mansart-Hardouin-de Cotte (département des estampes et bibliothèque de l'Institut) et Tessin-Härleman-Cronstedt (Stockholm, Nationalmuseum).

PREMIÈRE PARTIE LES JARDINS FRANÇAIS DU XVII° SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT DES JARDINS

Les amateurs. – L'intérêt de l'honnête homme du XVIII siècle pour les jardins s'exprime dans les correspondances, les relations de voyage, les mémoires, et se manifeste par les promenades quotidiennes dans les jardins parisiens, les échanges de fleurs et d'estampes. Cet engouement favorise la diffusion des modèles, qui dessinent l'image idéale d'une nature perfectionnée par l'art. S'efforçant de donner ses lettres de noblesse à un art encore à peine détaché de l'agriculture, les amateurs s'inventent une glorieuse généalogie de rois jardiniers, qui se perd jusque dans l'Antiquité.

Les jardiniers. - Des documents inédits permettent de mieux connaître, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, les jardiniers du roi, leur clientèle et l'évolution du métier vers l'art du dessinateur. Parmi les jardiniers les plus remarquables, il faut citer les exemples de Jean Le Nôtre, de Pierre Desgots, de Michel Le Bouteux, de Pierre et Simon Bouchard, de Claude I. Gilles, Jacques, André et Jean Mollet, de Nicolas Bouticourt. Les liens familiaux et professionnels entre les jardiniers du roi, ainsi que la nécessité de fournir eux-mêmes les plants, les amènent à travailler en association. Presque toujours, ils élaborent les modèles de parterres de buis en broderie, qu'ils tracent au sol, mais la plantation est ensuite sous-traitée à des entrepreneurs. Leurs revenus proviennent des gages trimestriels des Bâtiments, des baux de leurs terrains à la Ville-l'Évêque et de créations de jardins, limitées à des plantations de parterres et de bosquets, dans des hôtels parisiens et des châteaux d'Île-de-France. A partir de 1601, Claude I Mollet, le seul à exercer sa spécialité dans plusieurs châteaux royaux, cultive en outre le mûrier et fait partie de sociétés de sériciculture. Seul, aussi, il bénéficie du titre de premier jardinier du roi, depuis 1613 au moins (première mention dans les documents) jusqu'à sa mort en 1647.

Au sein de l'administration des Bâtiments du roi, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, quatre nobles, parfois assistés d'un commis, furent successivement affectés à la surintendance, au contrôle ou à l'intendance des jardins royaux : Louis de Bordeaux, André Bérard de Maisoncelles (avant 1609-après 1618), Jacques Boyceau de La Barauderie (avant 1625 ; mort vers 1633) et son neveu Jacques de Menours (mort en 1637).

Aucun enseignement académique ne fut jamais organisé. L'apprentissage nous échappe en grande partie, et le jardinier versé dans l'architecture, dont Jacques Boyceau, dans l'ouvrage publié en 1638, a brossé le portrait idéal, ne se manifeste guère dans les actes de la pratique.

Les jardins. – A partir de 1613, la construction de l'aqueduc d'Arcueil favorise le développement des jardins. Les documents permettent de décrire, durant la première moitié du siècle, ceux des hôtels et des châteaux, aussi bien, selon les distinctions de l'époque, les jardins d'utilité (potager, verger, jardin médicinal) que

les jardins de plaisir; ils évoquent les légumes, les fruits, les arbres et les fleurs qui ornaient ces jardins, ainsi que les modes auxquelles ils étaient sujets. Ils font état de dessins pour les parterres en broderie, qui constituèrent le principal attrait des jardins, surtout à Paris, et firent la supériorité artistique des jardiniers du roi.

CHAPITRE II

ANATOMIE DU JARDIN FRANÇAIS AVANT LE NÔTRE

En raison des sources consultées, les jardins étudiés se limitent, sauf exception, à l'Île-de-France. Le siècle est marqué par le développement de l'influence italienne, dont l'efflorescence paraît coïncider avec l'arrivée, en 1598, du surintendant des eaux et fontaines de François de Médicis, Thomas Francine, et de son frère Alexandre.

L'architecture. – Les cabinets de treillage, les labyrinthes, les grottes et leurs jeux d'eau à l'italienne, les belvédères et les perspectives peintes ou maçonnées concourent diversement à la distribution de l'espace. Les grottes, peintes à fresque, ornées de figures, de rocailles et de jeux d'eau, apparues au siècle précédent, se maintiennent jusqu'aux années 1670.

L'eau. – Les jeux d'eau sont le domaine où l'influence italienne est le plus sensible. Les fontaines en vasques superposées sont assez répanducs. Le modèle des cascades basses de la villa d'Este à Tivoli se retrouve sous le règne de Louis XIII à Saint-Cloud (1636), Rueil (1639), Lésigny et Liancourt. Les cascades hautes, du type de la villa Aldobrandini à Frascati, sont moins courantes, mais se rencontrent encore à Saint-Cloud et à Rueil. Les sources permettent rarement de mettre en évidence la participation des Francine, mais la plupart des commanditaires (les Gondi, Concini, Tornielle) entretiennent des liens avec Florence ou l'Italie. Le théâtre d'eau de la villa Aldobrandini ne s'est pas diffusé en France : les estampes ne révèlent que des théâtres architecturaux (Fromont, Richelieu). Les nymphées associant une grotte, avec ses jeux d'eau, à un décor d'architecture et de statues, et que l'on peut considérer comme une variante du théâtre d'eau, sont également assez rares (Gerbéviller, années 1620; Wideville, 1635).

Si la scénographie est donc moins riche qu'en Italie, les canaux, en revanche, peuvent être indiqués comme les premiers éléments caractéristiques du jardin à la française. Les étroits *canali* italiens ne sauraient être comparés avec les réalisations plus imposantes des règnes de Henri IV et surtout de Louis XIII.

La statuaire. – Le règne de Louis XIII possède un répertoire animalier et un répertoire à l'antique, qui l'emportera sous Louis XIV. Les rares exemples connus de commandes de statues confirment, avec d'autres sources, la prédominance des divinités mythologiques, retenues à l'imitation de modèles antiques importés d'Italie, plutôt qu'en vertu de thèmes adaptés aux jardins. La plupart des statues sont placées dans une étoile, aux extrémités d'un parterre ou dans un cabinet de verdure ; il arrive qu'elles ornent des cascades, des canaux ou des grottes, qui font figure de cabinets de jardin.

Genèse du jardin français. – Les déclarations théoriques d'Olivier de Serres (1600), Jacques Boyceau (1638) et Claude Mollet (1652), pour qui le jardin doit tendre à la variété autant qu'à une distribution régulière, ne suffisent pas à affirmer que les principes mis en œuvre par André Le Nôtre étaient acquis à la génération

de son père. Il importe de mettre ces discours idéaux en regard des réalisations de terrain, telles que les archives les font apparaître : si l'art de l'équilibre des masses, de la distribution régulière et des grands axes aux perspectives lointaines, auquel Le Nôtre devait attacher son nom, peut être extrapolé des traités antérieurs, sa mise en œuvre lui revient pleinement. La conception de l'espace que Le Nôtre fit découvrir à ses contemporains était sans exemple.

SECONDE PARTIE

ANDRÉ LE NÔTRE (1613-1700) : SA CARRIÈRE ET SON RAYONNEMENT

CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE.

Les familles Le Nôtre et Mollet. – Fils et petit-fils de jardiniers du roi aux Tuileries (Pierre et Jean Le Nôtre), né en 1613, André Le Nôtre débuta, il se plaisait à le rappeler, une bêche à la main. Il était depuis au moins deux ans jardinier de Gaston d'Orléans lorsqu'il obtint, par un brevet de 1637, la survivance de son père comme jardinier aux Tuileries. Son père, depuis 1625 au moins, portait le titre de dessinateur des plants et jardins, qu'avait d'abord porté Claude I Mollet. Rien ne permet de croire que Jean Le Nôtre fut surbordonné au premier jardinier : les deux hommes, ayant chacun en charge une partie des Tuileries, se partageaient le marché des jardins sans être jamais associés. Les deux familles ne s'allièrent que tardivement, par le mariage, en 1691, d'une nièce de l'épouse d'André Le Nôtre avec le petit-fils de Claude I, Armand-Claude Mollet.

Charges, revenus, honneurs. – André Le Nôtre resta jardinier de Monsieur jusqu'à la mort de celui-ci (1660), tout en ajoutant après la mort de son père (entre 1655 et 1659), les revenus de l'entretien des Tuileries à ceux qu'il percevait comme dessinateur du roi. Il acheta en 1657 l'office de conseiller du roi, contrôleur général ancien des bâtiments, dont l'exercice l'amena à fréquenter les sculpteurs et les maçons, à Fontainebleau et à Versailles. Le roi l'anoblit en 1681, deux ans après un voyage en Italie, où il avait surveillé les groupes du Bernin et de Domenico Guidi, tout en visitant les jardins romains et leurs jeux d'eau. Choisissant pour armes « un gros chou-cabus dont les premières feuilles pendent des deux costez, comme des plumes », il remercia le roi en lui donnant, en 1693, une partie de ses collections de sculptures et de tableaux. Cet amateur passionné de médailles et d'estampes, féru de chinoiseries, possédait assez peu de livres, et aucun dessin.

Retraite et succession. – Le Nôtre prit la même année une retraite que son biographe attribue à une dissension avec le roi, qui se voulait plus jardinier que lui, mais que le grand âge peut expliquer également. Hardouin-Mansart lui succéda à Trianon et à Marly. En 1692, Le Nôtre avait divisé sa charge de dessinateur des plants et parterres entre ses petits-neveux Michel III Le Bouteux et Claude Desgots;

après la mort du premier (1694), il donna la totalité de la charge de contrôleur général ancien des bâtiments au second, en 1698. Après la mort de Le Nôtre (1700), sa charge de dessinateur des jardins semble avoir été dédoublée, puisqu'elle fut simultanément dévolue à Claude Desgots et à Charles Dufresny de Rivière.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE PERSONNELLE

Vaux et Versailles. – L'unité extraordinaire des jardins de Vaux-le-Vicomte (1655-1661) tient en grande partie à la possibilité d'inventer de toutes pièces un plan régulier, en « forçant la nature ». Les jardins de Versailles, que Vaux préfigurait par les moyens mis en œuvre, résultèrent d'une collaboration efficace entre les divers corps de métiers, imposée par le surintendant des bâtiments sous l'égide du premier peintre, tout en étant la manifestation singulière d'un homme de génie, sans doute formé auprès de François Mansart. Quelques aspects de l'activité de Le Nôtre peuvent être éclaircis à la lumière de documents inédits. A Versailles, le choix des statues et de leur emplacement ne lui fut pas dévolu sans partage : sous la surintendance de Louvois, il œuvra de concert avec le premier architecte, Jules Hardouin-Mansart. Des peintres (Le Brun et Mignard), un sculpteur (Girardon), un architecte (Hardouin-Mansart) et le jardinier intervenaient concurremment dans l'élaboration de la statuaire, des fontaines et des cascades.

Autres travaux. – Parmi les autres œuvres conçues pour le roi et la cour, en grande partie déjà connues, certaines peuvent être précisées grâce à des documents nouveaux. C'est en particulier le cas du jardin de Renard aux Tuileries, réalisé entre 1630 et 1655 par Michel I Le Bouteux et détruit en 1668.

Le Nôtre travailla aussi pour d'autres commanditaires, notamment à Greenwich (proposition agréée vers 1662), à la Venaria Reale de Turin (1674 et 1697-1698), à l'abbaye Saint-Martin de Pontoise (vers 1685-1696) et à Windsor (propositions de 1698). Certains hôtels parisiens sont l'œuvre de Michel III Le Bouteux, de Simon Godeau, jardinier de l'hôtel de Saint-Pouange (jardin de Françoise de Brancas, princesse d'Harcourt, 1690), de Robert de La Saussaye, jardinier du prince de Condé (jardin de Bensérade à Arcueil, 1690; hôtel de Caumartin, 1693).

Attributions douteuses. – D'autres attributions, enfin, sont plus douteuses: Montmorency (dessin de Le Brun, vers 1674-1680 [?]); Conflans, où il faut distinguer la vigne de Chaulnes, le Bercy des Malon et la résidence des archevêques (boulingrin et portiques exécutés par Michel III Le Bouteux sur un dessin de Dufresny de Rivière, 1692); Guiry-en-Vexin et d'autres.

CHAPITRE III

LE STYLE DE LE NÔTRE ET SA DIFFUSION

Le Nôtre et l'architecture. – Les jardins d'architectes comme François Mansart et Pierre Bullet se rapprochent à bien des égards des principes mis en œuvre par Le Nôtre. Encore faudrait-il que de telles comparaisons puissent se fonder sur des

documents concrets, ce qui est rarement le cas. Cette voie n'en mériterait pas moins d'être explorée.

Le style de Le Nôtre, selon qu'on le considérera dépouillé ou non par le temps, apparaîtra comme une assimilation inspirée du maniérisme italien ou comme le point d'orgue du classicisme français. Il est naturel de retrouver Le Nôtre aux côtés d'architectes du roi, sur les principaux chantiers royaux de l'époque et sur les chantiers de particuliers: avec Antoine Le Pautre d'abord, à Clagny et peut-être à Saint-Cloud; puis avec Jules Hardouin-Mansart, à Louvois, Meudon, Dampierre, Dijon, Saint-Cyr, Chantilly, L'Étang (la participation de Le Nôtre à ces jardins n'est cependant pas toujours établie avec certitude).

Collaborateurs. – La clientèle de Le Nôtre, en dehors de la cour de France et des souverains, demeure aussi inconnue que l'identité des collaborateurs étrangers au cercle familial. Parmi ces derniers, quelques-uns sont mieux connus que les autres: Michel III Le Bouteux (mort en 1694); Pierre II Desgots (mort en 1688) et son fils Claude (mort en 1732), qui fournit des projets pour Het Loo, Greenwich et peut-être Windsor, Saint-Maur (dessin de Le Nôtre), Champs, Choisy, Anet, Bagnolet, Périgny, Sablé et Schleissheim; Armand-Claude Mollet, enfin (mort en 1742), qui collabora à l'exécution des jardins des hôtels de Marsan (1698), de Louvois (1699, dessins de Le Nôtre), d'Humières et d'Évreux (vers 1719) et à ceux du château de Stains.

Émules. – Peu d'informations nous sont parvenues sur les émules supposés de Le Nôtre: Martin Charbonnier (Osnabrück, 1674; Herrenhausen, 1682, après Henri Perronet, 1674-1680), Daniel Marot (Zorgvliet, Het Loo; mort en 1752), Charles Dufresny de Rivière (boulingrin de Conflans, 1692; mort en 1724), Antoine de Marne (peut-être à Dijon; proposé en 1698 à Turin), Henri Duparc (Turin, 1698-1702), Dominique Girard (aurait succédé à Carbonnet au Nymphenburg, en 1715), Alexandre Le Blond (Peterhof, 1716; mort en 1719), Jean-Charles Garnier d'Isle, gendre de Claude Desgots, son collaborateur probable à Choisy (peut-être Bellevue; mort en 1755).

Postérité. – Élèves ou non de Le Nôtre, ces architectes et ces jardiniers contribuèrent, avec Robert de Cotte et Boffrand, à la diffusion de l'art français en Europe au XVIIII siècle; les œuvres majeures de Le Nôtre inspirèrent ainsi la plupart des jardins européens avant que le goût anglo-chinois n'établit sa prédominance. A cette époque, où le souvenir de Le Nôtre restait vivace, le marquis de Girardin fut le seul à reprocher au jardinier de Versailles, caricaturant à l'excès l'image qui, aujourd'hui encore, lui est parfois associée, d'avoir massacré la Nature au compas et au cordeau.

CONCLUSION

La ruine du jardin d'Ermenonville porte une inscription destinée à souligner que ce qui pourrait paraître décrépitude n'est aussi bien qu'un provisoire inachèvement. Il est tentant d'appliquer ce QUIS HOC PERFICIET? à l'étude historique des jardins du Grand Siècle. Seuls d'ultérieurs dépouillements d'archives, d'autres découvertes de documents pourront en affiner la connaissance et dessiner mieux encore la place de premier plan qui, dans cette histoire, revient à Le Nôtre.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Marchés de création et d'entretien de jardins. – Descriptions de jardins. – Lettres autographes d'André Mollet, de Jean Mollet et d'André Le Nôtre.

ANNEXES

Généalogies des principaux jardiniers du roi au XVII° siècle. – Catalogue de marchés de création, de transformation et d'entretien de jardins, et de descriptions de la Chambre des bâtiments. – Liste chronologique de canaux. – Liste critique des jardins attribués à Le Nôtre.

ILLUSTRATIONS

Trois cents dessins et gravures.